



## **COTISATION 2014**

Cher(e)s camarades, cher(e)s collègues,

Vous avez décidé en ce début d'année de défendre vos droits et conditions de travail! Il ne faut pas laisser refroidir cette bonne résolution car malheureusement la liste des menaces et des contentieux est loin d'être close, elle tend au contraire à s'allonger : que ce soit sur la question salariale, l'avenir des missions, des pressions hiérarchiques, des mutations, des conditions matérielles et psychiques de nos fonctions, ou encore la mise en place de la démarche stratégique, clairement destructrice du réseau et des emplois.

Les militants de FODGFIP vous défendent quotidiennement, défendent vos conditions de vie au travail et nos missions au sein des différentes instances : Comité Technique, Comités administratives paritaires, Comité Hygiène et Sécurité ou Comité Départemental Action Sociale. Ils combattent pour le maintien et la sauvegarde de nos valeurs et la conquête de nouveaux acquis.

Payer une cotisation syndicale et parfois ne jamais avoir besoin de son Syndicat à titre personnel peut paraître comme un versement à fonds perdus. Mais collectivement tout salarié, qu'il soit du privé ou de la Fonction Publique, bénéficie de l'action positive des Syndicats.

Votre cotisation fera vivre votre syndicat et nous permettra de continuer à :

- \* vous informer et rendre compte du mandat que vous nous avez confié, via les compte-rendu de chaque réunion avec la Direction locale.
  - \* vous défendre aussi bien au plan local qu'au plan national,
- \* vous proposer gratuitement le guide fiscal "Le Particulier" (bientôt indispensable),

FO DGFIP section du Nord
Secrétaire Départemental : Jean Luc PROUVEZ
DRFIP Nord, 8<sup>ème</sup> étage
82 avenue du président Kennedy
59000 LILLE
Email: fo.drfip 59@dgfip.finances.gouv.fr

- \* préparer votre prochaine Assemblée Départementale FO-DGFiP 59,
- \* vous envoyer "Le Syndicaliste", notre revue trimestrielle nationale,
- \* venir sur votre lieu de travail quand vous nous sollicitez.

De plus, le crédit d'impôt sur la cotisation syndicale est à hauteur de 66% de son montant, ainsi une cotisation de 120 euros ne coûte en fait que 40 euros soit 3,33 par mois ou 11 centimes par jour ! N'hésitez plus...

D'avance nous vous remercions pour votre fidèle soutien et nous vous prions de croire, cher(e)s Camarades et collègues, en l'assurance du total dévouement de toute notre équipe syndicale.

Le Trésorier Départemental Jean-Pierre Ribeaucourt Le Secrétaire Départemental Jean-Luc Prouvez

Les cotisations 2014 peuvent être réglées auprès de Jean Pierre RIBEAUCOURT. Trésorerie de Lille Municipale, 72 rue St Sauveur, BP 30099.59 016 Lille Cedex, par chèque en une ou plusieurs fois et en indiquant le grade l'échelon et l'indice.